

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Octobre 2010 PROCES VERBAL

Les membres du Conseil Municipal sont convoqués en séance ordinaire le **Jeudi 21 Octobre 2010 à 20 H 00**, salle de la Mairie selon l'Ordre du Jour suivant :

- Adoption des Procès Verbaux des 30 août et 16 septembre 2010
- Secrétaire de séance
- Délibérations :
 - * Contrats CLSH
 - * Virements de crédit
 - * Subvention du budget général au budget assainissement
 - * Devis divers
 - * Résultat du concours des maisons fleuries
 - * Modification du PLU
- Information LISA
- Informations Communauté de Communes des Balcons de Meuse
- Rapport des commissions
- Informations diverses
- Courriers divers
- Questions diverses

**Le Maire,
Jean-François FREROT**

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, salle de la Mairie le **Jeudi 21 Octobre 2010 à 20 H 00** sous la présidence de Monsieur Jean-François FREROT, Maire.

Sont présents : Mrs Jean-François FREROT - Jean-Louis CITERNE - Eric DEREGARD - Daniel MICHEL - Claude POTET - Eric FREMEAUX - Olivier PETITFRERE - Stéphane CHEZE - Gérard DUBOIS - Patrick TRESONNE
Mmes Patricia D'INNOCENTE - Annick THELIER - Valérie JACQUES

Absent excusé : Mr Francis DAUCHY qui donne pouvoir à Mr Jean-François FREROT

Absent : Claude POTET

Monsieur le Maire désigne Mme Annick THELIER en tant que secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande la suppression d'une délibération à l'ordre du jour :

- Subvention du budget général au budget assainissement

Et l'ajout d'une délibération à l'ordre du jour :

- Décision modification sur le budget de l'assainissement

Les membres du Conseil Municipal acceptent la suppression et l'ajout de ces délibérations à l'unanimité.

ADOPTION DES PROCES VERBAUX DES 30 AOUT ET 16 SEPTEMBRE 2010

Chacun des membres présents ayant été destinataire des procès verbaux des 30 août et 16 septembre 2010, Monsieur le Maire demande s'il donne lieu à des observations.

Mme JACQUES demande que la phrase la concernant et inscrite dans le procès verbal du 16 septembre 2010 pour son avis sur la convention « espaces verts et propreté de la voirie » soit modifiée comme suit : « Mme JACQUES fait remarquer que les membres du conseil municipal ne peuvent pas laisser les habitants de Lumes dans cet état de fait (absence de services espaces vert et propreté de la voirie) et souhaite que leur vote prenne en priorité considération du bien être des lumichons, elle acquiesce toutefois aux remarques faites par Mr FREMEAUX ».

Aucune autre remarque n'étant formulée, les procès verbaux sont ensuite adoptés à l'unanimité par les membres présents à cette séance.

DELIBERATIONS DECISION MODIFICATIVE - BUDGET ASAINISSEMENT

Après avoir entendu les explications nécessaires de Mr MICHEL, les membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité, d'effectuer la décision modificative suivante :

- Inscription de 16 000,00 euros au compte 66112
- Inscription de 8 000,00 euros au compte 70611
- Inscription de 8 000,00 euros au compte 706121

DELIBERATION : VIREMENTS DE CREDITS

Après avoir entendu les explications nécessaires de Mr MICHEL, les membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité, d'effectuer les virements de crédits suivants :

- sur le budget de l'eau :
 - * de l'article 022 au profit de l'article 66112 pour un montant de 3 000,00 euros
 - * de l'article 6071 au profit de l'article 66112 pour un montant de 1 000,00 euros
- sur le budget général :
 - * de l'article 2031 au profit de l'article 204148 pour un montant de 100,00 euros

DELIBERATION : CONTRATS CLSH

Après avoir entendu les explications de Mr PETITFRERE sur les effectifs du CLSH de la Toussaint 2010, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent la création :

- 1 Poste d'Animateur faisant fonction de Directeur, rémunéré selon la valeur de l'Indice Brut 306, Indice Majoré 297 du 25/10/2010 au 02/11/2010 pour une durée de 48 H 00.
- 1 Poste d'Adjoint d'Animation de 2^{ème} classe, rémunéré selon la valeur de l'Indice Brut 297, Indice Majoré 292 du 25/10/2010 au 29/10/2010 pour une durée de 40 H 00.

Des heures supplémentaires pourront être payées si nécessaire.

Les membres du Conseil Municipal chargent Monsieur le Maire de recruter les agents afin de pourvoir à ces vacances d'emploi et de signer tous documents nécessaires.

DELIBERATION : DEVIS DIVERS

Mr MICHEL, Adjoint à la Communication, présente aux membres 2 devis concernant l'impression du bulletin annuel relatant l'année 2010 :

- YAKAPRINT pour un montant HT de 4 947,73 €
- SOPAIC Reprographie pour un montant HT de 1 809 €

Il précise que le devis de l'imprimerie SOPAIC a été reçu ce jour par télécopie et qu'il ne peut donc expliquer la différence de prix entre les 2 entreprises.

A l'unanimité, les membres présents souhaitent reporter leur décision et demandent à Mr MICHEL de se renseigner sur l'écart de prix pour la prochaine séance de conseil municipal.

DELIBERATION : RESULTAT CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2010

Mr CHEZE, Délégué à l'Environnement, donne lecture du palmarès du concours des Maisons Fleuries 2010 aux membres du Conseil Municipal. Il soumet ensuite au vote la répartition des prix retenue par le jury :

1 ^{er} prix	Mme DUEZ Jacqueline	Allée des Sorbiers	80,00 €
2 ^{ème} prix	Mr VALLET Bernard	Allée des Lauriers	70,00 €
3 ^{ème} prix	Mme AMBERT Murielle	Rue des Myrtilles	60,00 €
4 ^{ème} prix	Mme CHAUVIN Brigitte	Rue du Val Fleury	40,00 €
5 ^{ème} prix	Mr JACQUES Mickaël	Cités du Maroc	30,00 €
6 ^{ème} prix	Mme LARUE Claire	Allée des Acacias	20,00 €
7 ^{ème} prix	Mme LEBON Catherine	Rue des Sittelles	20,00 €
8 ^{ème} prix	Mme LOUIS Josiane	Rue du Pont	20,00 €
9 ^{ème} prix	Mr GUIBERT Edouard	Cités du Maroc	20,00 €
10 ^{ème} prix	Mme MAHIEU Martine	Rue des Myrtilles	20,00 €
Soit un total de			380,00 €

Les membres du Conseil Municipal acceptent ce palmarès à l'unanimité.

DELIBERATION : MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Mr CITERNE donne lecture aux membres présents de l'avis favorable du commissaire enquêteur concernant l'enquête publique relative au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Lumes.

Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cet avis.

INFORMATION LISA

Monsieur le Maire relate aux membres présents ces derniers rendez-vous avec la présidente de l'Association la LISA, concernant son projet d'implantation d'un refuge fourrière au Lieudit La Biche à Lumes ; terrain déclaré en zone N au Plan Local d'Urbanisme de Lumes.

Suspension de séance à 20H40 pour l'arrivée de Mr Francis DAUCHY.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALCONS DE MEUSE : INFORMATIONS

Monsieur le Maire informe les membres présents de la dernière réunion de bureau de la communauté de communes des Balcons de Meuse.

Mr FREMEAUX informe les membres présents de sa lettre transmise au Président de la communauté en tant que porte parole des élus de la commune et concernant :

- La convention des services espaces verts et ses conséquences
- La CLET et l'étude des modalités du transfert du personnel

Un débat s'installe.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Urbanisme : Mr CITERNE informe les élus des travaux en cours ou terminés :

- les travaux de réfection de trottoirs situés Rue de Nouvion sont terminés
- l'aménagement de la ZAC (1^{ère} tranche de travaux) est en cours de finition : coulage du bitume en fin de semaine
- LUMAPARC sera fermé courant le mois de novembre pour consolider le toboggan comme demandé par la Société VERITAS.

Cadre de Vie : Mr CHEZE indique que 15 nouvelles illuminations ont été achetées par la commission pour les rues suivantes : Allées du Muguet, des Jonquilles et des Pervenches ainsi que le Lotissement du Val Fleury.

Cette année, une étoile sera mise au sommet du sapin sur la butte du château ainsi qu'un renne sur le côté du sapin.

Il indique également que les plantations d'automne vont démarrer et que les écoles ont demandé que le petit jardinet de la cour de la maternelle soit planté en présence des élèves de la classe de Mme TRESONNE.

D'autre part, l'Entreprise VYALISSE fera le nettoyage de la commune le Jeudi 16/11/2010.

Entre autre, les projets 2011 sont les suivants :

- installation d'une potence à l'entrée et à la sortie du village
- mise en valeur du lavoir
- réfection du chemin des lavandiers

Affaires Culturelles : Mme JACQUES relate le dernier spectacle organisé par la commune.

Malgré une ouverture au public GRATUITE, le concert de guitare a dû être annulé.

Elle indique que cela devient très décevant et décourageant d'organiser des manifestations.

Mr DEREGARD informe que le groupe Musical l'INDEPENDANT organisera un concert le Samedi 24 septembre 2010 à la Salle des Fêtes de Lumes.

Affaires Scolaires et Périscolaires : Mr PETITFRERE informe des points étudiés lors de la dernière réunion de la commission :

- Bilan de l'ALSH de la 1^{ère} période de septembre à octobre avec pour thème les métiers et une sortie de fin de thème au SDIS de Sedan pour le mercredi 20/10/2010
- CLSH de la Toussaint 2010 : une moyenne d'inscription de 16 enfants. Il précise que le budget a été respecté pour l'organisation de chaque CLSH 2010 (Février, Pâques, Juillet et Toussaint) sauf pour la partie « salaires ». En effet, une personne supplémentaire a dû être employée pour la période de l'été au vu des effectifs et de la semaine camping (au vue de la réglementation, présence d'un homme obligatoire)
- une nouvelle session de cours informatiques a repris avec une fréquentation de 20 personnes. Des projets sur les archives de Lumes avec le bénévolat de Mr Pierre BILLY est en projet.

- le conseil d'école du 21/10/2010 a relaté les points suivants : patinoire, piscine, babygym, fête de Noël, récolte de pommes (650 litres) au profit de la Coopérative Scolaire (remerciement à Mr DAUCHY pour le champs de pommiers), téléthon, fête de Noël.

D'autre part, Mr PETITFRERE, au nom de la commission, se désolidarise du discours prononcé par Monsieur le Maire lors de la cérémonie organisée le Jeudi 21/10/2010 pour annoncer le départ du Directeur des écoles, Mr RISMANN, de l'enseignante des petits et moyens à l'école maternelle, Melle VIGUES et de l'assistante d'éducation, Melle MACHIADO ainsi que l'arrivée de la nouvelle Directrice des écoles, Mme WEINUM et de la nouvelle enseignante d'école maternelle, Mme BELOTTI.

Il informe également qu'il a eu, avec Mr DEREGARD, un rendez-vous avec la CAF concernant le projet d'accueil petite enfance. Une première ébauche de l'étude de besoins sera proposée le 18/11/2010.

Communication - Site internet : Mr FREMEAUX indique que le calendrier de parution des objectifs informations de l'année 2010 a été respecté.

Il va prochainement proposer une maquette du livret d'accueil des nouveaux habitants pour parution fin novembre 2010.

Il indique également que le site devrait être mis à jour pour la fin de semaine.

Mr MICHEL indique qu'une réunion aura lieu le Jeudi 28/10/2010 pour travailler sur la structure du bulletin annuel 2010.

INFORMATION DIVERSE

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre reçue du Cabinet LIEGEOIS représentant Mme BOURGEOIS de Lumes, domiciliée Rue de Mézières, et concernant la taxe assainissement. Un débat s'installe.

COURRIERS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture des courriers suivants :

- De Mme Nathalie LAURENT de Charleville-Mézières sollicitant un emplacement sur la commune de Lumes pour l'installation d'une friterie-kebab. Les membres présents refusent cette demande car une friterie est déjà en place.
- De l'Union Nationale des Combattants, Section de Lumes, pour le versement de la subvention exceptionnelle liée à l'organisation du 11 novembre.
- Du Club de Gymnastique pour le versement de la subvention de l'année 2010
- De la carte de condoléances de Mme MANTEAU pour remercier la municipalité de son témoignage de sympathie lors du décès de son mari.
- Du Syndicat Avicole des Balcons de Meuse pour le versement de la subvention exceptionnelle liée à l'organisation de l'exposition annuelle.
- Des courriers en date des 03/09/2010 et 06/10/2010 de Mr Jean-Pol LEDOCQ sollicitant une modification du Plan Local d'Urbanisme de Lumes afin de déclarer constructibles les parcelles situées sur la commune de Lumes et appartenant à sa famille.
- De la lettre de Mme BOURGEOIS de Lumes indiquant que la place de parking pour handicapée installée Grand Rue est hors normes. Monsieur le Maire indique que le contrôle va être effectué et que si celle-ci sera supprimée si elle ne peut-être modifiée.

QUESTIONS DIVERSES

Mr CHEZE demande où en est le problème d'évacuation des eaux pluviales lors de gros orage.
Mr CITERNE indique qu'une visite par caméra va être effectuée prochainement.

Il demande également, ainsi que Mme JACQUES, d'être prévenus plus tôt pour les réunions afin de s'organiser au mieux au niveau de leur travail respectif.

Mr PETITFRERE demande qu'une solution soit apportée rapidement avec le changement d'opérateur au niveau de l'informatique des bâtiments communaux.

Mr MICHEL indique qu'un technicien doit intervenir mardi prochain.

Il indique également que les travaux de réparation du trou au niveau du panneau d'affichage au Globe n'ont toujours pas été effectués par l'Entreprise responsable des travaux d'assainissement.

Mr TRESONNE demande s'il ne serait pas possible d'installer un cadenas sur le coffret d'éclairage public.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 20

La date du prochain conseil sera fixée ultérieurement.

Le Secrétaire de séance

Le Maire,

Annick THELIER

Jean-François FRÉROT